

Les outils économiques wallons seront mis à la diète

■ Deux cents postes d'administrateurs vont disparaître ainsi que vingt-deux organismes parastataux wallons.

La réforme et la réduction des très nombreux outils publics à vocation économique en Wallonie est un vieux fantasme du MR. Un fantasme qu'il est en passe de réaliser puisque, rappelons-le, les libéraux sont au pouvoir en Wallonie, aux côtés du CDH depuis juillet dernier. Lorsqu'il dirigeait l'opposition, l'actuel ministre wallon de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet, n'avait de cesse de marteler la nécessité d'une telle réforme. Désormais, c'est lui qui la porte. Il l'a présentée, jeudi après-midi. Elle devrait aboutir le 31 mars 2019, à quelques encablures des élections régionales.

Pierre-Yves Jeholet propose un modèle qui sépare ces outils en deux pôles. Le pôle un, qui regroupera la SRIW (Société régionale d'investissements), la Sowalfin (Société wallonne de financement et de garantie), des Invest et l'AEI (Agence pour l'entreprise et l'innovation), sera centré sur l'investissement et le financement des entreprises. Ce modèle s'inspire d'idées canadiennes (Banque de développement du Canada) et française (BPI France). *“Dans l'esprit de la DPR, le but est de créer une structure commune regroupant les activités d'investissement, de financement mais aussi d'animation économique. Ce schéma s'inspire de celui de BPI France qui a fait l'objet, voici quelques années, du même regroupe-*

ment d'outils financiers que celui qui est actuellement en cours en Wallonie”, précise Pierre-Yves Jeholet.

Le deuxième pôle regroupera la Sogepa (Société wallonne de gestion et de participation) et la Spaque (organisme wallon chargé de la dépollution des sols). Il sera chargé d'accompagner les entreprises en restructuration en incluant l'assainissement des sites. *“Le cœur du dispositif qui est en train d'être conçu, c'est l'entreprise et c'est à partir de ce postulat de départ que l'on doit redessiner une arborescence, une structuration des outils. Il faut que la réforme entraîne une plus-value pour les entreprises. S'il n'y a pas de valeur ajoutée pour les entrepreneurs, alors il ne faut pas échafauder une restructuration du paysage financier. Cela induit tout d'abord que la nouvelle structure organisera les contours d'un guichet unique et orientera l'entrepreneur vers l'organisme et le financement qui répond le mieux à ses besoins spécifiques”*, explique le ministre Jeholet.

Le ministre wallon, Pierre-Yves Jeholet (MR), propose un modèle qui sépare ces outils en deux pôles.

Bonne gouvernance

En réorganisant ces différents outils, le ministre supprime aussi 22 organismes régionaux devenus inutiles, obsolètes ou redondants. On citera : Wespavia, Sofibail, Sofipôles, Fiwapac, Sowaspac, Sofriwal, etc. D'autres encore feront l'objet d'un examen qui déterminera leur avenir.

Enfin, via ces fusions, suppressions et autres absorptions, 200 postes d'administrateurs seront supprimés. *“La réforme a été réfléchi dans une logique de bonne gouvernance”*, conclut Jeholet.

S.Ta.